

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1001**29 septembre 2003****SOMMAIRE**

Advanced Research Holding S.A., Bereldange	48044	Fabemibri S.A.H., Luxembourg	48034
AFI, Aircraft Finance International S.A., Luxembourg	48013	Filtlux S.A., Luxembourg	48014
AFI, Aircraft Finance International S.A., Luxembourg	48014	Fintiles Investment S.A., Luxembourg	48025
American Express Funds, Sicav, Luxembourg	48045	Fintiles Investment S.A., Luxembourg	48026
Ancamico S.A., Luxembourg	48035	Galerie & Editions Kutter, S.e.n.c., Luxembourg	48006
Ancamico S.A., Luxembourg	48036	Goodrich TMM Luxembourg B.V., S.à r.l., Luxembourg	48020
Arcalia International, Sicav, Luxembourg	48019	Goodrich XCH Luxembourg B.V., S.à r.l., Luxembourg	48034
Arcstore S.A., Munsbach	48038	Gorgona S.A., Luxembourg-Kirchberg	48015
Auto-Boutique, S.à r.l., Luxembourg	48048	Gorgona S.A., Luxembourg-Kirchberg	48015
Besthold S.A.H., Luxembourg	48015	Granite Stone Business International, S.à r.l., Luxembourg	48040
Boulangerie Pâtisserie Flick, S.à r.l., Strassen	48019	Granite Stone Business International, S.à r.l., Luxembourg	48040
Boulangerie Pâtisserie Flick, S.à r.l., Strassen	48020	Hale S.A., Luxembourg	48009
BSI Art Collection S.A., Luxembourg-Kirchberg	48035	Hale S.A., Luxembourg	48010
C.M.2., S.à r.l., Findel	48045	Hess Collection S.A., Luxembourg	48023
Caliop International Investment S.A., Luxembourg	48021	Higgins Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg	48035
Caliop International Investment S.A., Luxembourg	48023	Humanoids Group S.A., Luxembourg	48043
Camargue Development S.A., Luxembourg	48002	I.A.I. Investments and Actions in Industry S.A., Luxembourg	48020
Camargue Development S.A., Luxembourg	48002	I.A.I. Investments and Actions in Industry S.A., Luxembourg	48020
Camargue Development S.A., Luxembourg	48002	Immofo S.A., Luxembourg	48031
Commerce Marketing S.A., Luxembourg	48018	Immofo S.A., Luxembourg	48031
Compagnie Maritime Montaigne S.A.H., Luxembourg	48023	Innerpoint Financial Investment S.A.	48004
Compétence Géotechnique, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	48014	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	48012
Compétence Géotechnique, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	48014	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	48012
Copargest S.A., Luxembourg	48045	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	48012
Dämmflux, GmbH	48018	Interlatsco Holding S.A., Luxembourg	48012
Deshima S.A., Hesperange	48046	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Deshima S.A., Hesperange	48046	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Eider S.A.H., Luxembourg	48033	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Ekart S.A., Luxembourg	48007	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Ekart S.A., Luxembourg	48009	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Euro Fashion Group S.A.H.	48037	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Eurogallery Systems S.A., Luxembourg	48031	Interlatsco Luxembourg S.A., Luxembourg	48029
Eurogallery Systems S.A., Luxembourg	48030	Intermedia Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	48027
		International Gestion, S.à r.l., Luxembourg	48034

International Gestion, S.à r.l., Luxembourg	48034	R.A.M.S. International, S.à r.l., Bereldange	48046
International Motor Rings S.A., Luxembourg-Kirchberg	48037	Roumaninvest S.A., Luxembourg	48023
Ivima Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg	48015	S.I.R., Services for International Representation S.A., Luxembourg	48023
Kodikama S.A.H., Luxembourg	48018	Safindi S.A., Luxembourg	48034
LAB, Location Archives et Bureau, S.à r.l., Munsbach	48038	Sioum, S.à r.l., Luxembourg	48028
LAB, Location Archives et Bureaux, S.à r.l., Munsbach	48042	Sioum, S.à r.l., Luxembourg	48028
Lab Data Centre S.A., Munsbach	48038	Soprolux Promotions S.A., Luxembourg	48037
Lab Services S.A., Munsbach	48041	SREI (Serviced Offices), S.à r.l., Luxembourg	48016
Lab Services S.A., Munsbach	48043	SREI (Serviced Offices), S.à r.l., Luxembourg	48018
Lab Systems S.A., Munsbach	48039	Stroud S.A., Luxembourg	48032
Lab Systems S.A., Munsbach	48040	Stroud S.A., Luxembourg	48033
Longo International S.A., Luxembourg	48042	SunlightLuxco, S.à r.l., Luxembourg	48005
Longo International S.A., Luxembourg	48042	SunlightLuxco, S.à r.l., Luxembourg	48006
Lux-Sportinter S.A.H., Luxembourg	48043	SunlightLuxco-A, S.à r.l., Luxembourg	48003
Maja S.A. Holding, Wiltz	48039	SunlightLuxco-A, S.à r.l., Luxembourg	48004
Maja S.A.H., Luxembourg	48039	T.B.C. S.A., Luxembourg	48047
Marbrerie Jacquemart, S.à r.l., Luxembourg	48047	Theorema Holding S.A., Luxembourg	48039
Marbrerie Jacquemart, S.à r.l., Luxembourg	48047	Unica Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	48045
Marbrerie Jacquemart, S.à r.l., Luxembourg	48047	United Trust Services Luxembourg S.A., Luxembourg	48041
Mode Development S.A., Luxembourg	48047	United Trust Services Luxembourg S.A., Luxembourg	48041
Mytilus S.A.H., Luxembourg	48044	Vector S.A., Luxembourg	48015
Oder Bau Holding S.A.	48037	Virsisita S.A.H., Luxembourg	48038
Orace.D S.C.l., Dudelange	48033	W Industries Finances S.A., Luxembourg	48024
Pamag Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	48048	W Industries Finances S.A., Luxembourg	48025
Parindev Holding S.A., Luxembourg	48026	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg	48011
Pinus S.A., Luxembourg	48048	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg	48012
Pinus S.A., Luxembourg	48048		

CAMARGUE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 37.059.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053739.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

CAMARGUE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 37.059.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053741.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

CAMARGUE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 37.059.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053743.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

SunlightLuxco-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.286.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and three, on the twenty-second day of July,
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing at Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole associate of SunlightLuxco-A, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg incorporated by deed of the undersigned notary, on 26th November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter called the «Mémorial C») number 74 of 24th January 2003 and amended for the last time by deed of the undersigned notary, on 15th May 2003, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was presided by M^e Léon Gloden, maître en droit, residing in Luxembourg.

M^e Rémi Chevalier, maître en droit, residing in Luxembourg was appointed as secretary and scrutineer.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole associate represented as well as the number of shares held by it are shown on an attendance list signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all the five thousand one hundred and seventy-three (5,173) shares in issue are represented on behalf of a proxy attached to the deed of May 15, 2003 at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

In the English version of the minutes of the extraordinary general meeting held on 15th May 2003, in order to rectify a technical error, it is necessary to replace the following sentence «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» with the following sentence «Interim accounts are established by the manager(s)» in point 2.D of the agenda as well as in the fourth resolution taken.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda. After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

Sole resolution

The meeting resolves to replace the following sentence «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» with the following sentence «Interim accounts are established by the manager(s)» in point 2.D of the agenda as well as in the fourth resolution of the English version of the minutes of the extraordinary general meeting held on 15th May 2003.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at six hundred Euro (600.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of this deed. After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-deuxième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société SunlightLuxco-A, S.à r.l., (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à Luxembourg L-2636 au 12, rue Léon Thyès, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») numéro 74 du 24 janvier 2003 et modifié en dernier lieu par acte du notaire instrumentant, le 15 mai 2003 non encore publié au Mémorial C.

L'Assemblée fut présidée par Maître Léon Gloden, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Maître Rémi Chevalier, maître en droit, demeurant à Luxembourg, fut désigné comme secrétaire et scrutateur.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le Président, le secrétaire et scrutateur et le notaire instrumentant. La liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq mille cent soixante-treize (5.173) parts sociales émises sont présentes ou représentées en vertu de la procuration annexée à l'acte du 15 mai 2003 à la présente Assemblée Générale Extraordinaire de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Dans la version anglaise du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue le 15 mai 2003, afin de rectifier une erreur matérielle, il y a lieu de remplacer la phrase suivante «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» par la phrase suivante «Interim accounts are established by the manager(s)» d'une part, à l'ordre du jour point 2 D, et d'autre part, à la quatrième résolution prise.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'Assemblée décide de remplacer la phrase suivante «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» par la phrase suivante «Interim accounts are established by the manager(s)» dans la version anglaise du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2003 d'une part, à l'ordre du jour point 2 D, et d'autre part, à la quatrième résolution prise.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société sont estimés à six cents Euros (600.- EUR).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: L. Gloden, R. Chevalier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, vol. 139S, fol. 86, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053659.3/220/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SunlightLuxco-A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 90.286.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053661.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INNERPOINT FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.078.

RECTIFICATIF

L'an deux mille trois, le seize juillet.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société MORVILLE SERVICES LIMITES, ayant son siège social à Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Tortola, le 27 août 2002.

lequel comparant a requis le notaire instrumentaire, de redresser une erreur matérielle, qui s'est glissée dans un acte de constitution de société, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 6 septembre 2002, concernant la dénomination de la société, laquelle avait été inscrite erronément INNERPOINT FINANCIAL INVESMENT S.A. au lieu de INNERPOINT FINANCIAL INVESTMENT S.A.

C'est-à-dire le premier paragraphe de l'article 1 aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de INNERPOINT FINANCIAL INVESTMENT S.A.

Par les présentes, il est requis de redresser cette erreur matérielle partout où cela s'impose.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connus de Nous, Notaire, par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2003, vol. 890, fol. 42, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 26 août 2003.

G. d'Huart.

(053686.3/207/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SunlightLuxco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.285.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and three, on the twenty-second day of July,
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole associate of SunlightLuxco, S.à r.l., (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg incorporated by deed of the undersigned notary, on 26th November 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter called the «Mémorial C») number 74 of 24th January 2003 and amended for the last time by deed of the undersigned notary on 15th May 2003, not yet published in the Mémorial C.

The meeting was presided by M^e Léon Gloden, maître en droit, residing in Luxembourg.

M^e Rémi Chevalier, maître en droit, residing in Luxembourg was appointed as secretary and scrutineer.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole associate represented as well as the number of shares held by it are shown on an attendance list signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all the five thousand two hundred and seventy-nine (5,279) shares in issue are represented on behalf of a proxy attached to the deed of May 15, 2003 at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

In the English version of the minutes of the Extraordinary General Meeting held on 15th May 2003, in order to rectify a technical error, it is necessary to replace the following sentence «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» with the following sentence «Interim accounts are established by the manager(s)» in point 2.D of the agenda as well as in the fourth resolution taken.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda. After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

Sole resolution

The meeting resolves to replace the following sentence «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» with the following sentence «Interim accounts are established by the manager(s)» in point 2.D of the agenda as well as in the fourth resolution of the English version of the minutes of the extraordinary general meeting held on 15th May 2003.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at six hundred Euro (600.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of this deed. After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille et trois, le vingt-deuxième jour du mois de Juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique de la société SunlightLuxco, S.à r.l., (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, 12 rue Léon Thyès, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») numéro 74 du 24 janvier 2003 et modifié en dernier lieu par acte du notaire instrumentant le 15 mai 2003 non encore publié au Mémorial C.

L'Assemblée fut présidée par Maître Léon Gloden, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Maître Rémi Chevalier, maître en droit, demeurant à Luxembourg, fut désigné comme secrétaire et scrutateur.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire instrumentant. La liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq mille deux cent soixante-dix-neuf (5.279) parts sociales émises sont présentes ou représentées en vertu de la procuration annexée à l'acte du 15 mai 2003 à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Dans la version anglaise du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue le 15 mai 2003, afin de rectifier une erreur matérielle, il y a lieu de remplacer la phrase suivante «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» par la phrase suivante «Interim accounts are established by the manager(s)» d'une part, à l'ordre du jour point 2 D, et d'autre part, à la quatrième résolution prise.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point à l'ordre du jour. Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Resolution unique

L'Assemblée décide de remplacer la phrase suivante «The decision to pay interim dividends is taken by the manager(s)» par la phrase suivante «Interim accounts are established by the manager(s)» dans la version anglaise du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue le 15 mai 2003 d'une part, à l'ordre du jour point 2 D, et d'autre part, à la quatrième résolution prise.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société sont estimées à six cents Euros (600,- EUR).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française, il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: L. Gloden, R. Chevalier, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, vol. 139S, fol. 86, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053662.3/220/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SunlightLuxco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 90.285.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053664.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GALERIE & EDITIONS KUTTER, S.e.n.c., Société en nom collectif (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 17, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 12.381.

DISSOLUTION

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 29 avril 2002

L'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport des liquidateurs
2. Clôture de la liquidation
3. Indication de l'endroit de la conservation des documents sociaux.

La présente assemblée, composée d'un nombre d'associés représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour et que l'on a pu faire valablement abstraction de convocations préalables.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée accepte le rapport des liquidateurs et donne décharge de leur mandat.
2. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société GALERIE & EDITIONS KUTTER a cessé d'exister à partir de ce jour.
3. L'assemblée décide que les livres et les documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans au 15, op der Maes, L-5899 Syren.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(053620.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

EKART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.813.

In the year three thousand three, on the fifteenth of July.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Guy Hornick, maître en sciences économiques, with professional address in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, acting in the name and on behalf of the board of directors of EKART S.A., a société anonyme, with its registered office in Luxembourg,

by virtue of a decision taken by the board of directors of the said company in its meeting held at July 3, 2003, which decision, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing requested the notary to enact the following statements.

1) The société anonyme EKART S.A., with its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed passed before the undersigned notary, in Hesperange, on August 8, 2002, published in the Mémorial C 1505 of October 18, 2002; and has now a subscribed and fully paid in capital of USD 800,000 (eight hundred thousand American Dollars) divided into 32,000 (thirty-two thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American Dollars) each.

2) Article 5 of the articles of incorporation of the company foresees an authorized capital as follows:

«For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at USD 8,000,000 (eight million American Dollars) to be divided into 320,000 (three hundred twenty thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American Dollars) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on August 8, 2007, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.»

3) Pursuant to the above mentioned provisions of article 5 of the articles of incorporation the board of directors in its meeting held on July 3, 2003, resolved to increase the corporate capital of the company by an amount of three million five hundred thousand American Dollars (3,500,000.- USD) in order to raise it from its present amount of eight hundred thousand American Dollars (800,000.- USD) to four million three hundred thousand American Dollars (4,300,000.- USD) by the creation and issuance of one hundred and forty thousand (140,000) new shares with a par value of twenty-five American Dollars (25.- USD) each.

Thereupon, Mr Guy Hornick, prenamed, declares that the board of directors has accepted the subscription of a total of one hundred and forty thousand (140,000) new shares with a par value of twenty-five American Dollars (25.- USD) each, and that the new shares have been paid in by cash payment made by the majority shareholder, the other shareholders having waived their preferential subscription rights,

so that the amount of three million five hundred thousand American Dollars (3,500,000.- USD) is at the disposal of the company; proof of the payment has been given to the undersigned notary.

4) As a consequence of the increase of the corporate capital, article 5, paragraph 1 of the articles of incorporation will from now on have the following wording:

Art. 5. 1st paragraph.

The subscribed capital of the company is fixed at USD 4,300,000 (four million three hundred thousand American Dollars) divided into 172,000 (one hundred and seventy-two thousand) shares with a par value of USD 25 (twenty-five American Dollars) each.»

Costs

For the purpose of the registration, the amount of three million five hundred thousand American Dollars (3,500,000.- USD) is evaluated at three million one hundred and seven thousand seven hundred and ninety-six Euro (3,107,796.- EUR).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently deed are estimated at approximately thirty-four thousand Euro (34,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme EKART S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration de ladite société dans sa réunion du 3 juillet 2003,

laquelle décision restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme EKART S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors à Hesperange, en date du 8 août 2002, publié au Mémorial C, Recueil numéro 1505 du 18 octobre 2002,

et qu'elle a actuellement un capital social entièrement libéré de USD 800.000 (huit cent mille dollars américains) représenté par 32.000 (trente-deux mille) actions d'une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.

2. L'article cinq des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de USD 8.000.000 (huit millions de dollars américains) qui sera représenté par 320.000 (trois cent vingt mille) actions d'une valeur nominale de USD 25 (vingt-cinq dollars américains) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 8 août 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.»

3) En vertu de la prédite autorisation, le conseil d'administration a décidé en sa réunion du 3 juillet 2003 de réaliser une tranche du capital autorisé à concurrence de trois millions cinq cent mille dollars américains (3.500.000,- USD) pour porter le capital social de son montant actuel de huit cent mille dollars américains (800.000,- USD) à quatre millions trois cent mille dollars américains (4.300.000,- USD) par la création et l'émission de cent quarante mille (140.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune.

Alors, Monsieur Guy Hornick, prénommé, déclare que le conseil d'administration a accepté la souscription d'un montant total de cent quarante mille (140.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune et que les actions nouvelles ont été intégralement libérées en espèces par l'actionnaire majoritaire, les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel,

de sorte que la somme de trois millions cinq cent mille dollars américains (3.500.000,- USD) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

4) A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er} alinéa.

Le capital souscrit de la société est fixé à USD 4.300.000 (quatre millions trois cent mille dollars américains) représenté par 172.000 (cent soixante-douze mille) actions d'une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, la somme de trois millions cinq cent mille dollars américains (3.500.000,- USD) est évaluée à trois millions cent sept mille sept cent quatre-vingt-seize Euros (3.107.796,- EUR).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trente-quatre mille Euros (34.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Hornick, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, vol. 139S, fol. 81, case 6. – Reçu 30.921,46 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(053666.3/220/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

EKART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.813.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(053668.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

HALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.640.

L'an deux mille trois, le quatorze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HALE S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, R. C. Luxembourg B N° 76.640, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 805 du 3 novembre 2000.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Christophe Cialini, diplômé en sciences commerciales, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que mille quatorze (1.014) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent un mille quatre cents euros (EUR 101.400,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Echange des mille quatorze (1.014) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune contre dix mille cent quarante (10.140) actions avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

2. Augmentation du capital social d'un montant de deux cent soixante et un mille neuf cents euros (EUR 261.900,-) pour le porter de son montant actuel de cent un mille quatre cents euros (EUR 101.400,-) représenté par dix mille cent quarante (10.140) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à un montant de trois cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 363.300,-), avec émission correspondante de vingt-six mille cent quatre-vingt-dix (26.190) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

3. Souscription et libération par apport en nature ainsi qu'en espèces.

4. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.

5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est procédé à l'échange des mille quatorze (1.014) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune contre dix mille cent quarante (10.140) actions avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

A charge pour le Conseil d'Administration de formaliser ledit échange.

Deuxième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence d'un montant de deux cent soixante et un mille neuf cents euros (EUR 261.900,-) pour le porter de son montant actuel de cent un mille quatre cents euros (EUR 101.400,-) représenté par dix mille cent quarante (10.140) actions avec une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, à un

montant de trois cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 363.300,-), avec émission correspondante de vingt-six mille cent quatre-vingt-dix (26.190) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Les actionnaires existants ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, le montant de deux cent soixante et un mille neuf cents euros (EUR 261.900,-) a été intégralement souscrit et libéré comme suit:

a) pour douze mille cent quatre-vingt-dix (12.190) actions par la société COMPAGNIA FIDUCIARIA NAZIONALE Spa, avec siège social à Galleria de Cristoforis, 3, Milan, Italie, ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 23 juillet 2003,

laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Le montant de cent vingt et un mille neuf cents euros (EUR 121.900,-) a été libéré comme suit:

- à hauteur de cinquante et un mille neuf cents euros (EUR 51.900,-) par apport en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire,

- à hauteur de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) par apport en nature consistant dans l'apport d'une créance d'un montant de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) détenue par la société COMPAGNIA FIDUCIARIA NAZIONALE Spa, préqualifiée, sur la société HALE S.A.

b) pour quatorze mille (14.000) actions par la société ISTIFID Spa, avec siège social Viale Jenner, 51, Milan, Italie, ici représentée par Christophe Cialini, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 29 juillet 2003,

laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Le montant de cent quarante mille euros (EUR 140.000,-) a été libéré par apport en nature consistant dans l'apport d'une créance d'un montant de cent quarante mille euros (EUR 140.000,-) détenue par la société ISTIFID Spa, préqualifiée, sur la société HALE S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, les apports en nature ci-dessus décrits ont fait l'objet d'un rapport établi le 13 août 2003 par la Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur des créances ci-dessus mentionnées est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données. La valeur nominale des créances de EUR 210.000,- à transformer en capital correspond à une valeur au moins égale à l'augmentation de capital de EUR 210.000,- à réaliser.»

Il résulte notamment dudit rapport que les créances sont certaines, liquides et exigibles et que rien ne s'oppose à l'apport d'une partie de ces créances dans le capital social de la Société.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trois cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 363.300,-) divisé en trente-six mille trois cent trente (36.330) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à onze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Cialini, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, vol. 140S, fol. 30, case 2. – Reçu 2.619 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(053783.3/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

HALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.640.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1045 du 14 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(053788.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 94.689.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Karl Guenard, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été délivré par ledit conseil d'administration dans sa réunion du 22 juillet 2003 dont le procès-verbal restera annexé aux présentes après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 juillet 2003, non encore publié.

2. L'article trois des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de trois millions soixante-neuf mille Euros (3.069.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) à trois millions cent mille Euros (3.100.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de trente mille six cent quatre-vingt-dix (30.690) actions nouvelles de cent Euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.»

3) En vertu de la prédite autorisation, le conseil d'administration a décidé en sa réunion du 22 juillet 2003 de réaliser une tranche du capital autorisé à concurrence d'un million deux cent mille Euros (1.200.000,- EUR) pour porter le capital social de son montant actuel de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) à un million deux cent trente et un mille Euros (1.231.000,- EUR) par l'émission de douze mille (12.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et ce avec renonciation expresse de l'actionnaire minoritaire à son droit préférentiel de souscription, et a accepté la souscription et la libération des douze mille (12.000) actions nouvellement émises par LCF ROTHSCCHILD CONSEIL, société anonyme, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, moyennant versement en espèces d'un million deux cent mille Euros (1.200.000,- EUR), ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire de réception de fonds.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million deux cent trente et un mille Euros (1.231.000,- EUR) représenté par douze mille trois cent dix (12.310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ quatorze mille quatre cent cinquante Euros (14.450,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Guenard, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2003, vol. 139S, fol. 97, case 5. – Reçu 12.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

G. Lecuit.

(053670.3/220/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 94.689.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003. G. Lecuit.
(053672.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.472.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003. Signature.
(053732.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.472.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003. Signature.
(053731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.472.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04422, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003. Signature.
(053730.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.472.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003. Signature.
(053729.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 9.472.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003. Signature.
(053728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

AFI, AIRCRAFT FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 94.595.

L'an deux mille trois, le vingt-trois juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding AIRCRAFT FINANCE INTERNATIONAL S.A., en abrégé AFI, avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié, en date du 1^{er} juillet 2003, en voie de publication.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à Holzem, qui désigne comme secrétaire Mme Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mme Caroline Meyers, employée privée, demeurant à Contern.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Supprimer à l'article 4 des statuts les mots «Les administrateurs sont répartis en deux groupes différents A et B.»
2. Supprimer à l'article 6 des statuts les mots «dont celle d'un administrateur du groupe A.»
3. Transfert du siège social de L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
4. Démission de trois administrateurs et décharge.
5. Nomination de deux nouveaux administrateurs.
6. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'Assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer à l'article 4 des statuts les mots «Les administrateurs sont répartis en deux groupes différents A et B.»

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer à l'article 6 des statuts les mots «dont celle d'un administrateur du groupe A.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de trois administrateurs:

- Son Altesse Royale Le Prince Dushan Karageorgevitch, administrateur de sociétés, né à St Gallen (Suisse), le 25 septembre 1977, demeurant à F-75008 Paris, 53, avenue Montaigne,

Monsieur Thierry W. Mutsaers, administrateur de sociétés, né à Kapellen (Belgique), le 12 mars 1940, demeurant à F-75007 Paris, 25, avenue Rapp,

- Monsieur Jacky Simon Fresse, administrateur de sociétés, né à Pithiviers Loiret (France), le 14 avril 1956, demeurant à F-91090 Lisses, 8, rue Paul Bouchard,

et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs qui termineront le mandat des administrateurs démissionnaires, donc jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008:

- Monsieur Alain Vasseur, consultant, né à Dudelange, le 24 avril 1958, demeurant à 3, rue de Mamer, L-8277 Holzem,

- Monsieur Jean-Paul Defay, directeur financier, né à Esch-sur-Alzette, le 24 novembre 1957, demeurant à 82, rue Prince Jean, L-4463 Soleuvre.

Le 3^{ème} administrateur, Président et administrateur-délégué, Monsieur Alfonso Teixeira Pinto, administrateur de sociétés, né à Medroes Santa Marta De Peraguião (Portugal), le 15 février 1958, demeurant à L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II, est confirmé dans ses fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Vasseur, A. Braquet, C. Meyers, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053675.3/220/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

AFI, AIRCRAFT FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 94.595.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053676.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

FILTILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.

R. C. Luxembourg B 41.246.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053492.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

COMPETENCE GEOTECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.518,13.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 72-74, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 44.274.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, la proposition d'affectation du résultat et l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(053653.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

COMPETENCE GEOTECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 72-74, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 44.274.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue aux 72-74, rue du canal L-4051 Esch-sur-Alzette en date du 24 juin 2003*

1) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002 sont approuvés.

2) L'affectation du résultat est votée:

Affectation de la perte constatée au 31 décembre 2002 d'un montant de EUR 7.667,63 en report à nouveau.

3) Décharge est donnée aux gérants Madame Marie Pierre Marchive et Monsieur Michel Decrion pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

COMPETENCE GEOTECHNIQUE, société à responsabilité limitée

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(053658.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

BESTHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.509.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(053495.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

VECTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 89.019.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053496.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

IVIMA FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.644.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AI00273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

FIDUPAR

Signatures

(053497.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GORGONA S.A., Société Anonyme.

(anc. GORGONA HOLDING S.A.).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.426.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053596.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GORGONA S.A., Société Anonyme.

(anc. GORGONA HOLDING S.A.).

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053598.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. QP RADIATOR INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.628.

In the year two thousand three, on the eleventh of July.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

SOROS REAL ESTATE INVESTORS C.V., having its registered office at Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, The Netherlands, registered under the number 34123245,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Mr Ronald Chamielec, accountant, residing in F-Lexy and Mr Patrice Cultrera, accountant, residing in B-Visé, acting jointly in their respective qualities of proxyholders A and B,

by virtue of a proxy established on July 8, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of QP RADIATOR INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed, on January 27, 2003, not yet published;
- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the company into SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., and decides to modify article 4 of the articles of association as follows:

«**Art. 4.** The company will have the name SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l.»

Second resolution

The sole shareholder decides to convert the corporate capital of 12,500.- EUR into 8,687.50 GBP at the rate of exchange of 0.6950 GBP for 1.- EUR prevailing on July 10, 2003.

The proof of the rate of exchange existing between the Euro and the Great Britain Pound on July 10, 2003 has been given to the undersigned notary.

The sole shareholder decides to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) into Great Britain Pound (GBP).

Third resolution

The sole shareholder decides to round the capital off an amount of nine thousand Great Britain Pounds (9,000.- GBP) by contribution in cash so that the amount of 312.50 GBP is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation which will read as follows:

«**Art. 6. 1st paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at nine thousand Great Britain Pounds (9,000.- GBP) represented by five hundred (500) shares with a par value of eighteen Great Britain Pounds (18.- GBP) each.»

Fifth resolution

The sole shareholder decides to amend paragraph 4 of article 12 of the articles of association as follows:

«**Art. 12. 4th paragraph.** The company shall be bound by the sole signature of any of its managers.»

Sixth resolution

The sole shareholder decides to accept the resignation of Mr Richard Daniel Holahan, Jr., company director, born on July 21, 1967 in New-York (USA), residing in 11 Candlewood Drive, Madison, NJ 07940, USA, as manager of the company and decides to grant full discharge to him for the exercise of his mandate.

Seventh resolution

The sole shareholder decides to appoint two new managers for an unlimited period:

- Mr Daniel Herbert Felsenthal, lawyer, born on July 3, 1974 in Hilversum/Amsterdam (The Netherlands), having his professional address at Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, The Netherlands,
- Mr Filippo John Cardini, company director, born on October 11, 1969 in Milan (Italy), residing at 19 Onslow Court, Drayton Gardens, London SW109RL, UK.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its present deed, is approximately 800.- EUR.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le onze juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SOROS REAL ESTATE INVESTORS C.V., ayant son siège social à Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, Pays-Bas, inscrite sous le numéro 34123245,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Monsieur Ronald Chamielec, comptable, demeurant à F-Lexy et Monsieur Patrice Cultrera, comptable, demeurant à B-Visé, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B,

aux termes d'une procuration sous seing privé délivrée le 8 juillet 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul et unique associé de la société QP RADIATOR INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte notarié, en date du 27 janvier 2003, non encore publié;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., et décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société aura la dénomination SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de convertir le capital social de 12.500,- EUR en 8.687,50 GBP au taux de change de 0,6950 GBP pour 1,- EUR en date du 10 juillet 2003.

La preuve du cours de change existant entre l'euro et la livre sterling au 10 juillet 2003 a été donnée au notaire instrumentant.

L'associé unique décide de convertir tous les comptes de la société d'Euros (EUR) en Livres Sterling (GBP).

Troisième résolution

L'associé unique décide d'arrondir le capital social à neuf mille Livres Sterling (9.000.- GBP) par apport en espèces de sorte que le montant de 312,50 GBP se trouve à la disposition de la société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6. 1^{er} alinéa.** Le capital social de la société est fixé à neuf mille Livres Sterling (9.000.- GBP) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de dix-huit Livres Sterling (18.- GBP) chacune.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de modifier le 4^{ème} alinéa de l'article 12 des statuts comme suit:

«**Art. 12. 4^{ème} alinéa.** La société sera engagée par la seule signature de chacun de ses gérants.»

Sixième résolution

L'associé décide d'accepter la démission de Monsieur Richard Daniel Holahan, Jr., administrateur de société, né le 21 juillet 1967 à New-York (USA), demeurant à 11 Candlewood Drive, Madison, NJ 07940, USA de son mandat de gérant et décide de lui accorder pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de son mandat.

Septième résolution

L'associé unique décide de nommer deux nouveaux gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Daniel Herbert Felsenthal, juriste, né le 3 juillet 1974 à Hilversum/Amsterdam (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, Pays-Bas,

- Monsieur Filippo John Cardini, administrateur de société, né le 11 octobre 1969 à Milan (Italie), demeurant à 19 Onslow Court, Drayton Gardens, Londres SW109RL, UK.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à environ 800,- EUR.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Chamieles, P. Cultrera, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, vol. 18CS, fol. 17, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

G. Lecuit.

(053680.3/220/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.628.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053683.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

DÄMMLUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 46.182.

Il résulte d'une notification du 29 juillet 2003 que le siège de la société DÄMMLUX, GmbH fixé jusqu'alors au 304, route de Thionville, Hesperange, est dénoncé avec effet immédiat.

La société avait conclu un contrat de domiciliation avec LUX MANAGEMENT SERVICES S.A.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053498.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

COMMERCE MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.639.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 septembre 2003.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(053567.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

KODIKAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.548.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

- Monsieur Enzo Liotino, Administrateur, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

- Monsieur Gilbert Divine, Administrateur, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(053624.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ARCALIA INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.380.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

M. Lecuit.

(053571.3/243/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**BOULANGERIE PATISSERIE FLICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. STRASSER & GARGANO, S.à r.l.).**

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 59.399.

L'an deux mille trois, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Michel Strasser, maître boulanger-pâtissier-confiseur, né à Luxembourg, le 7 février 1967, et son épouse Madame Maria de la Concepcion dite Conchita Ramirez, née à Steinsel, le 11 mars 1967, demeurant ensemble à L-3825 Schifflange, 33, Schefflengerbiërg.

2. Monsieur Michel Gargano, maître-pâtissier-confiseur, né à Luxembourg, le 29 juillet 1970, demeurant à L-8009 Strassen, 141, route d'Arlon.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée STRASSER & GARGANO, S.à r.l., avec siège social à Strassen, constituée suivant acte notarié, en date du 5 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 471 du 29 août 1997.

2.- Cession de parts:

Monsieur Michel Strasser et son épouse Madame Maria de la Concepcion dite Conchita Ramirez, prénommés, déclarent par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Michel Gargano, prénommé, ici présent et ce acceptant, deux cent cinquante (250) parts sociales.

La cession de parts a lieu au prix de EUR 37.200,-, montant que les cédants déclarent avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, les cédants mettent et subrogent le cessionnaire dans tous leurs droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Ensuite, l'associé unique, Monsieur Michel Gargano, prénommé, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique déclare donner son accord à la cession de parts ci-avant documentée.

Deuxième résolution

L'associé unique constate la conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros (EUR) au 1^{er} janvier 2002.

En conséquence, le capital social a un montant de EUR 12.394,65 représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,7893 chacune.

Troisième résolution

Suite à ce qui précède et à la cession de parts ci-avant constatée, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.394,65 représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,7893 chacune, qui ont été attribuées à Monsieur Michel Gargano, maître-pâtissier-confiseur, demeurant à L-8009 Strassen, 141, route d'Arlon.»

Quatrième résolution

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Michel Strasser de sa fonction de gérant administratif et lui accorde de pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Monsieur Michel Gargano est donc le seul gérant de la société avec tous pouvoirs de seule signature pour engager la société en toutes circonstances.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en BOULANGERIE PATISSERIE FLICK, S.à r.l. de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination BOULANGERIE PATISSERIE FLICK, S.à r.l.»

Le gérant unique, Monsieur Michel Gargano, prénommé, déclare accepter ladite cession de parts au nom et pour compte de la société et dispenser les cédants de la faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Strasser, C. Ramirez, M. Gargano, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, vol. 139S, fol. 81, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(053684.3/220/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

BOULANGERIE PATISSERIE FLICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 59.399.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

G. Lecuit.

(053685.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

I.A.I. INVESTMENTS AND ACTIONS IN INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 38.179.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05380, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053576.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

I.A.I. INVESTMENTS AND ACTIONS IN INDUSTRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 38.179.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053578.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GOODRICH TMM LUXEMBOURG B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.441.

Une adaptation des statuts en conformité avec le droit luxembourgeois a été effectuée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 137 du 25 janvier 2002.

Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

GOODRICH TMM LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(053698.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.122.

L'an deux mille trois, le dix-sept juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié, en date du 3 juin 1993, publié au Mémorial Recueil C numéro 399 du 2 septembre 1999. Le capital social a été converti en euros suivant une décision de l'assemblée générale tenue en date du 10 juin 2002, publiée au Mémorial, Recueil C numéro 219 du 28 février 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Ariane Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Luis Tavares, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de MACHINERY INDUSTRIES FINANCE S.A. en CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A. et modification subséquente de l'article 1 des statuts;

2.- Modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes. La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

3.- Diminution du capital social de la société à concurrence de EUR 157,40 (cent cinquante-sept euros et quarante cents) pour le réduire de son montant actuel de EUR 99.157,40 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante cents) à EUR 99.000,- (quatre-vingt dix-neuf mille euros) par apurement de pertes à due concurrence sans annulation d'actions. Le capital est désormais fixé à EUR 99.000,- (quatre-vingt-dix-neuf mille euros) représenté par 4.000,- (quatre mille) actions sans valeur nominale et modification subséquente de l'article 3 des statuts.

4.- Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation le deuxième lundi du mois de septembre à 15.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.». La première assemblée sera tenue le 23 septembre 2004 pour approuver l'exercice social du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004.

5.- Modification de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'année sociale commence le premier juillet et finit le 30 juin de l'année suivante.

Transitoirement l'exercice 2003 commencera le 1^{er} janvier 2003 et se terminera le 30 juin 2004.

6.- Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A. de sorte que le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social de la société à concurrence de EUR 157,40 (cent cinquante-sept euros et quarante cents) pour le réduire de son montant actuel de EUR 99.157,40 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante cents) à EUR 99.000,- (quatre-vingt-dix-neuf mille euros) par apurement de pertes à due concurrence sans annulation d'actions.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

«**Art. 3.** Le capital est fixé à EUR 99.000,- (quatre-vingt-dix-neuf mille euros) représenté par 4.000,- (quatre mille) actions sans valeur nominale.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation le deuxième lundi du mois de septembre à 15.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

La prochaine assemblée sera tenue le 23 septembre 2004 pour approuver l'exercice social du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2004.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'année sociale commence le premier juillet et finit le 30 juin de l'année suivante.»

Transitoirement, l'exercice 2003 ayant commencé le 1^{er} janvier 2003 se terminera le 30 juin 2004.

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts en omettant la référence à la loi du 31 juillet 1929.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Vigneron, L. Tavares, S. Dodo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, vol. 139S, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053687.3/220/123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

CALIOPE INTERNATIONAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.122.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053688.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ROUMANINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.986.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053581.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

COMPAGNIE MARITIME MONTAIGNE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.980.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(053582.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 128, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 65.013.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(053583.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

S.I.R., SERVICES FOR INTERNATIONAL REPRESENTATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.194.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2003

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité:

- de nommer Monsieur Michel Lardinois administrateur de la société
- d'accepter la démission de Monsieur Jean-Michel Henin en sa qualité d'Administrateur de la société
- de changer le siège social de la société au 79, route d'Arlon à L-1140 Luxembourg

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour extrait sincère et conforme

S. Henin

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04212. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053626.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**W INDUSTRIES FINANCES S.A., Société Anonyme,
(anc. CALIOPE INVESTMENT S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.294.

L'an deux mille trois, le dix-sept juillet.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CALIOPE INVESTMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié, en date du 6 août 2001, publié au Mémorial Recueil C numéro 103 du 19 janvier 2002, dont les statuts furent modifiés suivant acte notarié, en date du 24 juin 2002, publié au Mémorial Recueil C numéro 1317 du 11 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Ariane Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Luis Tavares, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de CALIOPE INVESTMENT S.A. en W INDUSTRIES FINANCES S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;

2.- Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante «L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation le deuxième lundi du mois de septembre à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

La première Assemblée se tiendra le 8 septembre 2003 pour approuver l'exercice social 2003 du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en W INDUSTRIES FINANCES S.A. de sorte que le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de W INDUSTRIES FINANCES S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation le deuxième lundi du mois de septembre à 14.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

La prochaine Assemblée se tiendra le 8 septembre 2003 pour approuver l'exercice social 2003 du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Vigneron, L. Tavares, S. Dodo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, vol. 139S, fol. 81, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053693.3/220/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

W INDUSTRIES FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.294.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

G. Lecuit.

(053695.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**FINTILES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.936.

L'an deux mille trois, le onze août.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINTILES INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 44.936, constituée suivant acte reçu en date du 2 septembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 519 du 30 octobre 1993 et dont les statuts ont été modifiés suivant résolution de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue en date du 3 mai 2002, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 381 du 8 avril 2003.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Patrizia Collarin, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle la présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Schroeder, employée privée, demeurant à Mertert.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Isabelle Bressan, employée privée, demeurant à Herserange (France).

Mademoiselle la Présidente déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 100 (cent) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à EUR 33.233,97 (trente-trois mille deux cent trente-trois euros et quatre-vingt-dix-sept cents) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

2.- Modification de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le statut de société holding et d'adopter celui de société de participations financières.

En conséquence, elle décide de modifier l'article 2 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture les comparantes prémentionnées ont toutes signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Collarin, N. Schroeder, I. Bressan, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, vol. 18CS, fol. 46, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2003.

M. Walch.

(053701.3/233/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

**FINTILES INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 44.936.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2003.

M. Thyès-Walch.

(053704.3/233/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

PARINDEV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 21.729.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053591.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERMEDIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 95.419.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendunddrei, den zwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

Die Aktiengesellschaft WILLII A.G., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal, R.C. Luxemburg Sektion B Nummer 76.301,

hier vertreten durch zwei seiner Verwaltungsratsmitglieder und zwar:

a) Herr René Dupont, Kaufmann, wohnhaft in D-13086 Berlin, Lehderstrasse 4 (Deutschland);

b) Herrn Frank Heiler, hiernach genannt.

2.- Herr Frank Heiler, Kaufmann, geboren in Bonn (Deutschland), am 5. Juni 1969, wohnhaft in D-35279 Neustadt/Hessen, Struthring 10A (Deutschland).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchten die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es wird zwischen den Komparenten und allen, welche spätere Inhaber von Anteilen der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung INTERMEDIA LUXEMBOURG, S.à r.l., gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann durch einfache Entscheidung der Gesellschafter in irgend eine Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normalen Geschäftsabwicklungen am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Vertrieb von Medien aller Art.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von jeweils fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Die Aktiengesellschaft WILLII A.G., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal, R.C. Luxemburg Sektion B Nummer 76.301, vierhundertneundneunzig Anteile	499
2.- Herr Frank Heiler, Kaufmann, geboren in Bonn (Deutschland), am 5. Juni 1969, wohnhaft in D-35279 Neustadt/Hessen, Struthring 10A (Deutschland), ein Anteil	1
Total: fünfhundert Anteile	500

Alle Anteile wurden in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Art. 6. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 7. Die Gesellschaft wird bei der täglichen Geschäftsführung vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

Art. 8. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausbezahlt werden.

Art. 10. Der Tod eines Gesellschafters beendet nicht die Gesellschaft, welche unter den restlichen Gesellschaftern weiterbesteht. Diese haben das Recht von dem in Artikel 6. vorgesehenen Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen, oder mit Einverständnis aller Anteilhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen.

Beim Tod des alleinigen Gesellschafters kann die Gesellschaft unter den Erben des Gesellschafters weiterbestehen, soweit diese hierzu ihr Einverständnis geben.

Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 11. Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus, welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Bestimmung ist nicht anwendbar für laufende Operationen, welche zu normalen Bedingungen abgeschlossen worden sind.

Art. 12. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Kompargenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2003.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro.

Beschlussfassung durch die Gesellschafter

Anschliessend haben die Kompargenten folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.

2.- Zum Geschäftsführer wird ernannt:

Herr Michael Wirtz, Umweltingenieur, geboren in Dortmund (Deutschland), am 9. August 1977, wohnhaft in D-54295 Trier, Rotbachstrasse 70 (Deutschland).

Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Dupont, F. Heiler, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 août 2003, vol. 524, fol. 40, case 21. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Junglinster, den 29. August 2003.

J. Seckler.

(053715.3/231/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SIOUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 18.959.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

SIOUM, S.à r.l.

Signature

(053645.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SIOUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 18.959.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

SIOUM, S.à r.l.

Signature

(053646.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053733.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053734.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053735.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053736.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053737.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

INTERLATSCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 8.000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053738.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**EUROGALLERY SYSTEMS S.A., Aktiengesellschaft.
(anc. EUROGALLERY HOLDING S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau.
H. R. Luxemburg B 69.357.

Im Jahre zweitausenddreißig, den sechszwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft EUROGALLERY HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg, R. C. Luxemburg B 69.357, gegründet durch eine Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 7. April 1999, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 480 vom 24. Juni 1999 veröffentlicht wurde, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um sechzehn Uhr dreißig unter dem Vorsitz von Frau Nicole Reinert, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 1, rue de Nassau, L-2213 Luxemburg.

Dieselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Frank Stolz-Page, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Raymond Thill, Jurist, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die sechshundertfünfundzwanzig (625) Aktien mit einem Nennwert von je fünfzig (25,-) Euro (EUR), welche das gesamte Kapital von einunddreißigtausendzweihundertfünfundzig (31.250,-) Euro (EUR) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäß zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in EUROGALLERY SYSTEMS S.A. und entsprechende Abänderung von Artikel 1, Absatz 1 der Satzung.

2. Umwandlung des Gesellschaftszwecks von dem einer Holding 29 in den einer Soparfi und entsprechende Abänderung von Artikel 2 der Satzung.

3. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgenden Beschluss:

Erster Beschluss

Die Gesellschaftsbezeichnung wird von EUROGALLERY HOLDING S.A. in EUROGALLERY SYSTEMS S.A. abgeändert.

Infolgedessen wird Artikel 1, Absatz 1 der Satzung abgeändert und in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 1. Absatz 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung EUROGALLERY SYSTEMS S.A.»

Zweiter Beschluss

Der Gesellschaftszweck wird von dem einer Holding 29 in den einer Soparfi umgewandelt.

Infolgedessen wird Artikel 2 der Satzung abgeändert und in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft sind alle irgendwelche industriellen, kommerziellen, finanziellen, beweglichen oder unbeweglichen Handlungen, welche direkt oder indirekt mit der Gründung, Verwaltung und Finanzierung, unter welcher Form auch immer, von irgendwelchen Unternehmen und Gesellschaften, unter welcher Form auch immer, tätig sind, verbunden sind, als auch die Verwaltung und Verwertung, sei es permanent oder vorübergehend, des somit zweckmäßigen geschaffenen Wertpapierbestandes, sofern sie als «Société de Participations Financières» betrachtet wird.

Die Gesellschaft kann allgemein alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, die geeignet sind, ihrem Gesellschaftszweck zu nützen oder diesen zu fördern.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung um sechzehn Uhr fünfundvierzig für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: N. Reinert, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 32, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(053742.3/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

EUROGALLERY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.
(anc. EUROGALLERY HOLDING S.A.).

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 69.357.

Statuts coordonnés suivant l'acte du n° 1.076 du 26 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(053745.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

IMMOFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.130.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Signature.

(053814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

IMMOFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 70.130.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 août 2003

Troisième résolution

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Cinquième résolution

Les démissions de Monsieur Fabio Mazzoni, Benoît Georis et Géraldine Schmit en tant qu'administrateurs de la société sont acceptées avec effet au 31 août 2003. Il leur est donné décharge pour l'exercice de leur mandat.

La nomination de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette et demeurant 19, rue des Champs à L-3912 Mondercange, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet au 31 août 2003 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

La nomination de Monsieur Filippo Comparetto, employé privé, né le 12 avril 1973 à Vicari (Italie) et demeurant 1, rue de Prettangé à L-7396 Hunsdorf, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet au 31 août 2003 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

La nomination de Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange et demeurant 3, rue de Mamer à L-8277 Holzem, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée avec effet au 31 août 2003 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Sixième résolution

La démission de WOOD, APPLETON, OLIVER EXPERTS-COMPTABLES, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la société est acceptée avec effet au 31 août 2003. Il lui est donné décharge pour l'exercice de son mandat.

La nomination de TRIPLE A CONSULTING, Société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 61.417 et ayant son siège social au 3, place d'Argent à L-1413 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes de la société est acceptée avec effet au 31 août 2003 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Septième résolution

Le transfert du siège social au 3, place d'Argent, L-1413 Luxembourg est accepté avec effet au 31 août 2003.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053830.3/587/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

STROUD S.A., Société Anonyme,
(anc. GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A.).
 Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
 R. C. Luxembourg B 46.693.

L'an deux mille trois, le vingt-six août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A., R. C. Luxembourg B N° 46.693, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, date du 27 janvier 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 198 du 20 mai 1994.

La séance est ouverte à seize heures quarante-cinq sous la présidence de Madame Nicole Reinert, employée privée, avec adresse professionnelle au 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille trois cents (1.300) actions ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, constituant l'intégralité du capital social antérieur d'un million trois cent mille (1.300.000,-) francs luxembourgeois (LUF), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale en STROUD S.A., et modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts.

2. Modification de l'objet social de celui de société commerciale en celui de société de participations financières et modification subséquente de l'article 2 des statuts.

3. Suppression de la valeur nominale des actions et constatation que le capital social est désormais exprimé en euros.

4. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

5. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A. en STROUD S.A.
 En conséquence l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de STROUD S.A.»

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société commerciale en celui de société de participations financières.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle a encore pour objet la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

En général, la Société pourra effectuer toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement et indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 32.226,16 euros, divisé en 1.300 actions sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille deux cent vingt-six euros seize cents (EUR 32.226,16), divisé en mille trois cent (1.300) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Reinert, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, vol. 140S, fol. 32, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(053748.3/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

**STROUD S.A., Société Anonyme,
(anc. GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A.).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 46.693.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1.077 du 26 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(053749.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

EIDER, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.088.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(053584.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ORACE.D S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3125 Dudelange, 25, rue Nicolas Biever.

L'an deux mille trois, le premier août.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jean-François De Caro, artisan électricien, né à Hayange/Moselle, France, le 15 juin 1957, demeurant à F-57330 Kanfen, 14, rue Jeanne d'Arc.

2) Madame Emilienne Vangelisti, secrétaire, née à Hayange/Moselle, France, le 13 avril 1958, demeurant à F-57330 Kanfen, 14, rue Jeanne d'Arc,

lesquels en leur qualité de seuls associés de la société civile immobilière ORACE.D S.C.I., établie à L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 5 juin 1998, publié au Mémorial C, numéro 601, du 19 août 1998, ont pris la décision suivante:

Seule et unique résolution

Les associés décident de transférer le siège social de Hesperange à L-3125 Dudelange, 25, rue Nicolas Biever, et en conséquence modifier la 1^{ère} phrase de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Première phrase.** Le siège de la société est établi à Dudelange.»

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-F. De Caro, E. Vangelisti, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, vol. 18CS, fol. 38, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

J.-P. Hencks.

(053712.3/216/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

FABEMIBRI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.877.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(053585.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SAFINDI, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.371.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

(053587.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERNATIONAL GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2326 Luxembourg, 8, rue Nicolas Petit.
R. C. Luxembourg B 33.787.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053589.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERNATIONAL GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.787.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(053588.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GOODRICH XCH LUXEMBOURG B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.442.

—
Une adaptation des statuts en conformité avec le droit luxembourgeois a été effectuée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 138 du 25 janvier 2002.

—
Le rapport annuel au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2003, réf. LSO-AI00112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre

GOODRICH XCH LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(053707.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

BSI ART COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 79.264.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053594.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

HIGGINS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 60.294.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053601.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 88.164.

L'an deux mille trois, le quatorze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ANCAMICO S.A., R. C. S. Numéro B 88.164, ayant son siège social à Luxembourg au 4, rue du Marché-aux-Herbes, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 5 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1350 du 18 septembre 2002.

La séance est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Monsieur Christophe Cialini, diplômé en sciences commerciales, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de dix-neuf mille euros (EUR 19.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, à un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000,-), avec émission correspondante de quinze mille deux cents (15.200) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

2. Justification et libération en nature d'une prime d'émission.

3. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.

4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de dix-neuf mille euros (EUR 19.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, à un montant de cinquante mille

euros (EUR 50.000,-), avec émission correspondante de quinze mille deux cents (15.200) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Chaque actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, les quinze mille deux cents (15.200) actions nouvelles ont été entièrement libérées par apport en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément, et souscrites comme suit:

- à concurrence de deux mille cent seize (2.116) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune par la société SOFIPO FIDUCIAIRE SA, Via Balestra 22B, CH-6901 Lugano, Suisse;

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lugano, le 8 août 2003;

- à concurrence de treize mille quatre-vingt-quatre (13.084) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune par la société PROCOAT S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Christophe Cialini, préqualifié,

en vertu d'une décision de son conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 11 août 2003.

Lesdits pouvoirs, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Les 15.200 actions nouvelles ont été intégralement libérées en espèces ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Une prime d'émission d'un montant total de quatre millions sept cent vingt-sept mille quatre cent quarante-sept euros cinquante cents (EUR 4.727.447,50) est attachée aux treize mille quatre-vingt-quatre (13.084) actions nouvelles souscrites par la société PROCOAT S.A., la société SOFIPO FIDUCIAIRE SA en étant complètement exonérée afin de tenir compte de l'activité développée et des services rendus par cette société.

Cette prime d'émission a été intégralement libérée par l'apport d'une créance d'un montant de quatre millions sept cent vingt-sept mille quatre cent quarante-sept euros cinquante cents (EUR 4.727.447,50) détenue par la société PROCOAT S.A., préqualifiée, sur la société ANCAMICO S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 13 août 2003 par la Fiduciaire d'Expertise Comptable et de Révision EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance ci-dessus mentionnée est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données. La valeur effective de la créance d'une valeur nominale de EUR 4.727.447,50 apportée comme prime d'émission lors de la souscription à l'augmentation de capital correspond à une valeur au moins égale au montant de la prime d'émission.»

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Cialini, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2003, vol. 140S, fol. 30, case 4. – Reçu 47.464,47 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003.

A. Schwachtgen.

(053792.3/230/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

ANCAMICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 88.164.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1046 du 14 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(053793.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

ODER BAU HOLDING, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 39.947.

—
Par lettre recommandée en date du 21 mars 2002 adressée à la société, le domiciliataire soussigné de la société a dénoncé avec effet immédiat le siège social à Luxembourg, 2A, place de Paris.

Le Domiciliataire

R. Lutgen

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053602.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

INTERNATIONAL MOTOR RINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 71.583.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053604.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

EURO FASHION GROUP S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 34.932.

—
Par lettre recommandée en date du 19 août 2003 adressée à la société, le domiciliataire soussigné de la société a dénoncé avec effet immédiat le siège social à Luxembourg, 2A, place de Paris.

Le Domiciliataire

R. Lutgen

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053606.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

SOPROLUX PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R. C. Luxembourg B 38.737.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juillet 2003

L'assemblée générale des actionnaires, en sa séance du 18 juillet 2003, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de prolonger les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes avec effet rétroactif au 7 juin 2002 et venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2008.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

1) Monsieur Jean-Claude Castel, ingénieur, né à Achen/Moselle (France) le 8 juillet 1938, demeurant à L-5370 Schuttrange, 17, rue de la Forêt,

président du conseil d'administration et administrateur-délégué.

2) Monsieur Paul Zimmer, industriel, né à Luxembourg le 2 février 1931, demeurant à L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy,

3) Monsieur Patrick Castel, ingénieur, né à Metz (France) le 21 juillet 1964, demeurant à L-1279 Luxembourg, 23, rue Omar Bradley,

4) Monsieur Jean-Jacques Zimmer, employé privé, né à Luxembourg le 10 août 1960, demeurant à L-8165 Bridel, 3, Op den Scheppen.

Est commissaire aux comptes:

La société AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A., avec siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 30.718.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2003, vol. 914A, fol. 79, case 5.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

J.-P. Hencks.

(053714.3/216/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB, LOCATION ARCHIVES ET BUREAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 15.257.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053607.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ARCSTORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 80.500.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05876, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053609.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

VIRSISTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.539.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Enzo Liotino, Administrateur, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

- Monsieur Gilbert Divine, Administrateur, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

- Monsieur René Schlim, Administrateur, fondé de pouvoir principal, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Le mandat de Monsieur Henri Grisius venant à échéance, l'Assemblée décide de ne pas renouveler son mandat.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2003, réf. LSO-AF02318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(053610.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB DATA CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 80.510.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053611.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 50.922.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05869, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053612.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MAJA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 82.901.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

(053613.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MAJA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9519 Wiltz, 2, route d'Ettelbruck.
R. C. Luxembourg B 82.901.

Résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2001

Première résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie le 1^{er} juin 2001 au siège social de la société à Wiltz, après avoir constaté que tous les actionnaires sont représentés et ayant pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes, ainsi que du Bilan et du Compte de Profits et Pertes, arrêtés au 31 décembre 2000, approuve les comptes et décide à l'unanimité de reporter le solde à nouveau.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires donne décharge de leur gestion à la Direction et aux Administrateurs et elle donne décharge au Commissaire aux Comptes.

Ces deux résolutions ont été prises à l'unanimité des voix.

Wiltz, le 1^{er} juin 2003.

J. Driesmans.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053619.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

THEOREMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.032.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 22 août 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053813.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

LAB SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 50.922.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders held on December 13th, 2002

The meeting resolved to approve the annual accounts for the year ending December 31st, 2001.

The meeting approves a dividend of EUR 8.00 (eight euros) per share.

The meeting reappoints the Directors for a new statutory term expiring at the date of the Annual General Meeting to be held in 2006.

The present Directors are:

- Mr Martin Cooke, Director, residing in Lower Sunbury, England
- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler
- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mrs Gillian Arcone, Director, residing in Münsbach
- Mr Mohamed Aïhi, Administrative Director, residing in Wormeldange
- Mr Michel Maggi, Technical Director, residing in Dudelange

The meeting appoints GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, as «Commissaire aux comptes» for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting in 2003.

Traduction en français:

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 13 décembre 2002

L'assemblée décide de ratifier les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 8,00 (huit euros) par action.

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs pour une nouvelle période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Le conseil d'administration se compose de:

- M. Martin Cooke, Directeur, demeurant à Lower Sunbury, England
- M. Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler
- M. Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- Mme Gillian Arcone, Directeur, demeurant à Münsbach
- M. Mohamed Aïhi, Directeur Administratif, demeurant à Wormeldange
- M. Michel Maggi, Directeur technique, demeurant à Dudelange

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, pour une période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

Certified true extract / Pour extrait conforme

LAB SYSTEMS S.A.

B. Moreau

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05891. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053805.3/850/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

GRANITE STONE BUSINESS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 8.577.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signatures.

(053631.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

GRANITE STONE BUSINESS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 8.577.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signatures.

(053635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 51.687.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the Shareholders held on December 13th, 2002

The meeting resolved to approve the annual accounts for the year ending December 31st, 2001.

The meeting approves a dividend of EUR 18.50 (eighteen euros fifty cents) per share.

The meeting reappoints the Directors for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting to be held in 2006.

The present Directors are:

- Mr Martin Cooke, Director, residing in Lower Sunbury (England)
- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mrs Gillian Arcone, Director, residing in Münsbach
- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler
- Mr Mohamed Aïhi, Administrative Director, residing in Wormeldange

The meeting appoints GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, as «Commissaire aux comptes» for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting in the year 2003.

Traduction en français:*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 13 décembre 2002*

L'assemblée décide de ratifier les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 18,50 (dix-huit euros cinquante cents) par action.

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs pour une nouvelle période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Le conseil d'administration se compose de:

- M. Cooke Martin, Directeur, demeurant à Lower Sunbury, (Angleterre)
- M. Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- Mme Gillian Arcone, Directeur, demeurant à Münsbach
- M. Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler
- M. Mohamed Aïhi, Directeur Administratif, demeurant à Wormeldange

L'assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, pour une période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

Certified true extract / Pour extrait conforme

LAB SERVICES S.A.

B. Moreau

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05900. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053806.3/850/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

UNITED TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.207.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053673.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

UNITED TRUST SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.207.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053665.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB, LOCATION ARCHIVES ET BUREAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 15.257.

Extract of the minutes of the Annual General Meeting of the partners held on December 13th 2002

The meeting resolved to approve the annual accounts for the year ending 31st December 2001.

The meeting reappoints the Directors for a statutory term expiring at the date of the next Annual General Meeting to be held in 2003.

The present Directors are:

- Mr Allan Patrick Lowe, Director, residing in Senningen
- Mr Bernard Moreau, Director, residing in Sandweiler

Traduction en français:

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des associés qui s'est tenue le 13 décembre 2002

L'assemblée décide de ratifier les comptes annuels au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de reconduire le mandat des gérants pour une nouvelle période statutaire se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

Le conseil de gérance se compose de:

- M. Allan Patrick Lowe, Directeur, demeurant à Senningen
- M. Bernard Moreau, Directeur, demeurant à Sandweiler

Certified true extract / Pour extrait conforme
LOCATION ARCHIVES ET BUREAUX, S.à r.l.

P. Lowe

Gérant-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053800.3/850/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

LONGO INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 48.100.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, le 8 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 427 du 31 octobre 1994, acte modifié par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 225 du 24 mai 1995.

Le capital a été transformé en EUR en date du 23 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 mai 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LONGO INTERNATIONAL

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(053660.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LONGO INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 48.100.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Hesperange, le 8 juin 1994, acte publié au Mémorial C n° 427 du 31 octobre 1994, acte modifié par-devant le même notaire en date du 29 décembre 1994, publié au Mémorial C n° 225 du 24 mai 1995.

Le capital a été transformé en EUR en date du 23 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 390 du 11 mars 2002.

Le bilan au 31 mai 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2003, réf. LSO-AH05382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LONGO INTERNATIONAL

KPMG FINANCIAL ENGINEERING, S.à r.l.

Signature

(053663.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LUX-SPORTINTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.964.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2003

Le mandat de Monsieur Henri Grisius venant à échéance, l'Assemblée décide de ne pas renouveler son mandat.

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Philippe Slendzak en remplacement de Monsieur Henri Grisius. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053622.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

LAB SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 51.687.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053614.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

HUMANOÏDS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 57.278.

Il résulte d'une décision du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant comme juge des référés, en remplacement du Président du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, rendue en date du 5 août 2003, que les effets des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société HUMANOÏDS GROUP S.A. tenue en date du 30 juin 2003 sont suspendues.

1. Il en résulte donc que les administrateurs suivants, nommés lors de cette assemblée, sont démis de leur fonction:

- Monsieur Claude Broll, né le 31 janvier 1959, demeurant à F-75004 Paris, 10, rue Quincampoix;

- Monsieur Marc Angst, né le 22 février 1963, demeurant à Genève (CH), 2, rue Thalberg;

- Monsieur Pierre Schill, né le 10 août 1957, demeurant 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

2. Les administrateurs révoqués lors de cette assemblée réintègrent leur fonction et le conseil d'administration se compose dès lors de la manière suivante:

- Madame Josiane Fernex, née le 9 octobre 1954 à Kasagi (Congo), demeurant au 4, allée des Coccinelles, B-1410 Waterloo,

- Monsieur Fabrice Giger, né le 7 janvier 1965 à Genève (Suisse), demeurant au 12001 Ventura Place, suite 200, Los Angeles CA 91604 (USA),

- Monsieur Alain Ségui, né le 18 mai 1945 à Meckenbeuren (Allemagne), demeurant au 15, avenue du Général Leclerc, F-78430 Louvenciennes.

3. Il en résulte également que le siège social de la société n'est pas transféré au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg et se situe à l'adresse suivante:

- 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06116. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053652.3/1035/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

ADVANCED RESEARCH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 60.159.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 14 août 2003

1) et 2) Les comptes annuels des exercices 1998 et 1999 tels que présentés sont approuvés.

3) Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat respectif depuis la dernière assemblée générale tenue le 27 janvier 2003 jusqu'à la date de ce jour.

4) Il est pris acte de la démission de Monsieur Von Ketelhodt de son mandat d'administrateur avec effet immédiat. L'assemblée décide de nommer Monsieur Gerd Gebhard en remplacement de Monsieur Von Ketelhodt avec effet immédiat (...).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH06099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 14 août 2003

1) and 2) The statutory accounts of the years end 1998 and 1999 as presented are approved.

3) Discharge is given to the directors and the auditor (commissaire aux comptes) for the execution of their mandate from the date of the previous general meeting on 27 January 2003 until this day.

4) The resignation of Mr Von Ketelhodt as a director with immediate effect is noted. The meeting resolved to appoint Mr. Gerd Gebhard to replace Mr Von Ketelhodt with immediate effect (...).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053629.3/607/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MYTILUS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH01835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Perte de l'exercice.	- 3.964.021,12 EUR
- Résultats reportés	2.929.189,80 EUR
- Réserve légale avant compensation des pertes	333.750,00 EUR
- Report à nouveau	- 701.081,32 EUR

Elections statutaires

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2008:

- Monsieur Henrik Kuningas, résidant à SF-00250 Helsinki, Tavaststjernagatan, 15.

- Madame Natalie Kuningas, résidant à SF-00250 Helsinki, Tavaststjernagatan, 15.

- Monsieur Tapio Juhani Makinen, résidant SF-00570 Helsinki, Lillängsvägen 6B.

Est réélu Commissaire aux Comptes, pour la même période:

FIDUCIAIRE F WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social au 25, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(053717.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

UNICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.658.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053615.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

COPARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 8, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 25.962.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature

Un mandataire

(053617.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

C.M.2., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2632 Findel, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 83.100.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 26 août 2003, réf. DSO-AH00060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 août 2003.

FIDUCIAIRE DMD, S.à r.l.

Signature

(053621.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

AMERICAN EXPRESS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.216.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2003 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs en place. Dès lors, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur John Calverley

Chief Economist and Strategist, AMERICAN EXPRESS BANK LTD, Private Banking Marketing, 60 Buckingham Palace Road, London SW1W 0RU, England

Monsieur Robert M. Friedman

Executive Director, American Express Bank, Global Investment Services, 3 World Financial Center, 200 Vesey Street, 22nd Floor, New York, NY-10285, Etats-Unis

Monsieur Jean-Claude Wolter

Director of Companies, P.O. Box 83, L-2010 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour AMERICAN EXPRESS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003, réf. LSO-AI00002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053784.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

DESHIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 47.539.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 20 août 2003
tenue au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 20 août 2002:

Conseil d'Administration:

* Démission

- Monsieur Angelo Zito, administrateur.

* Nouvelle nomination

- Monsieur Hans Wambach, administrateur de sociétés, né le 31 juillet 1940 à Keglevich (Roumanie), demeurant professionnellement au 200 Long Road, Suite 140, Chesterfield, Missouri 63005, USA, nommé en tant qu'Administrateur-Délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Commissaire aux comptes:

* Résiliation du mandat

- Monsieur Jean Zeimet, commissaire aux comptes.

* Nouvelle nomination

- LINCOLN VENTURE INC., avec siège social au P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, commissaire aux comptes.

Décharge à l'administrateur sortant: Monsieur Angelo Zito.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003, réf. LSO-AI00056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053677.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

DESHIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 47.539.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 août 2003
tenue au 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 août 2002:

Conseil d'administration:

* Renouvellement de mandat

- Monsieur Jürgen Arweiler, administrateur de sociétés, né le 9 novembre 1946 à Trèves (Allemagne), demeurant professionnellement au 381, route de Thionville, L-5887 Hesperange (Luxembourg), est reconduit dans ses fonctions d'Administrateur-Délégué jusqu'au 20 août 2009;

- Madame Amélie Hermann, employée privée, née le 25 avril 1955 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 17, rue JG de Cicion, L-1335 Luxembourg (Luxembourg), est reconduite dans ses fonctions d'Administrateur jusqu'au 20 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2003, réf. LSO-AI00055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053679.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

R.A.M.S. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7260 Bereldange, 9-11, rue A. Weis.
R. C. Luxembourg B 50.532.

—
Les comptes annuels abrégés aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2003, réf. LSO-AH05884, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2003.

Signature.

(053623.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MODE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 82.699.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature

Un mandataire

(053633.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MARBRERIE JACQUEMART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 13.533.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signatures.

(053651.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MARBRERIE JACQUEMART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 13.533.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signatures.

(053655.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

MARBRERIE JACQUEMART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, Kalchesbruck.
R. C. Luxembourg B 13.533.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Signatures.

(053656.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.105.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 juillet 2003 que Monsieur Eric Swenden, demeurant en Suisse à Verbier a été coopté Administrateur de la société.

Il sera demandé à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ratifier l'élection de Monsieur Eric Swenden en tant qu'Administrateur.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053725.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2003.

PINUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.819.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053669.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

PINUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.819.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2003, réf. LSO-AI00401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Signature.

(053671.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

AUTO-BOUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 22.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

AUTO-BOUTIQUE, S.à r.l.

Signature

(053647.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

PAMAG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 47.354.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(053648.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2003.
